

LETTRE D'INFORMATION

#27

Édition Spéciale FIP Réseau Entreprendre®

LE MOT DES GÉRANTS

Chers investisseurs,

L'économie mondiale reste affectée par la mise en place des droits de douane américains et par les tensions géopolitiques qui persistent. Sous l'effet des mesures commerciales américaines, les perspectives de croissance mondiale sont revues à la baisse à +2,8% en 2025 après +3,2% en 2024.

Au sein des économies avancées, les dynamiques de croissance sont divergentes : aux Etats-Unis, la croissance ralentit à cause d'une consommation pénalisée par les hausses tarifaires et les coupes budgétaires ; dans la zone euro, l'activité est portée par une reprise de la consommation et de l'investissement mais reste freinée par les tensions commerciales et par l'appréciation de l'euro.

Les économies émergentes continuent de porter la croissance mondiale mais l'activité ralentit, notamment en Chine où la croissance est freinée par l'effet des mesures commerciales et des déséquilibres structurels persistants.

En France, l'économie se montre résiliente malgré la crise politique actuelle avec une croissance attendue de +1,1% en 2026 après +0,9% en 2025 et +1,2% en 2024. La consommation des ménages se maintient, le taux d'épargne s'améliore tandis que les investissements des entreprises se redresse. Le commerce extérieur a soutenu l'activité, notamment avec les exportations de l'industrie aérospatiale et la défense. Néanmoins, la situation pourrait se retourner notamment si les entreprises subissaient un nouveau choc fiscal qui freinerait la croissance, l'investissement et l'emploi. Sous l'effet des incertitudes politiques et des restrictions budgétaires qui devraient

peser sur l'investissement et la consommation, la croissance de l'économie française estimée pour 2026 a été revue à la baisse à +0,9% par la Commission Européenne.

Dans ce contexte, Generis Capital Partners maintient une politique d'investissement conservatrice et privilégie les opportunités d'investissement dans des secteurs résilients et/ou régaliens tels que la santé, la formation, l'industrie et les services aux entreprises.

Au cours du dernier semestre, Generis Capital Partners a cédé sa position dans la société **Visiperf**, une agence de marketing digital et a investi dans les sociétés **Luquet & Duranton**, fournisseur de solutions d'identification pour les établissements de santé, **Apex Digital**, laboratoire de prothèses dentaires, **Semco Technologies**, fournisseur de composants pour les acteurs de l'industrie électronique et **Transfert**, société de transport frigorifique de proximité aux entreprises.

Vous trouverez dans cette lettre d'information : des précisions sur les investissements et cessions les plus récents, des détails sur la vie des fonds ainsi que leurs dernières valeurs liquidatives. Enfin, Generis Capital Partners abordera, dans ce numéro, l'innovation technologique dans le secteur médical.

Veillez croire, chers investisseurs, que nous restons engagés à vous apporter la meilleure performance.

L'équipe de gestion de Generis Capital Partners

GENERIS CAPITAL PARTNERS

18 rue de la Pépinière 75008 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10 F : +33 (0) 1 49 26 03 31
contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com
N° d'agrément AMF : GP 08000042
RCS : 505 376 426



Generis Capital
Partners

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET SECTEURS D'INTERVENTION

Notre stratégie d'investissement repose sur 3 grands piliers :

- le financement des PME régionales, cotées ou non cotées,
- le prêt obligataire pour les PME innovantes,
- la prise en compte de la durabilité des investissements.

Nous attirons votre attention sur le fait que **les fonds ne sont pas des fonds à capital garanti et qu'ils présentent un risque de perte en capital**. En outre, comme pour toute émission d'obligation, le paiement des coupons et les autres rémunérations associées ne sont pas garantis et sont liés à la bonne santé financière des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous investissons principalement dans des sociétés qui sont arrivées à un premier stade de maturité et qui recherchent des fonds pour accélérer leur croissance.

LA DERNIÈRE CESSIION RÉALISÉE



VISIPERF

- **Activité** : Agence de marketing digital multi-local, à destination des réseaux de points de vente et des marques comme Coca-Cola, Saint-Gobain, Decathlon et Carglass
- **Secteur** : Marketing digital
- **Siège** : Paris, Ile de France
- **Thèse d'investissement** : Digitalisation de la mise en œuvre et du suivi des campagnes de publicités locales
- **Acheteur** : ORIXA

LES DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS



LUQUET & DURANTON

- **Activité** : Développement et distribution de solutions d'identification pour les établissements de santé
- **Secteur** : Santé
- **Type d'investissement** : Actions de préférence, actions ordinaires et obligations convertibles en actions (OCA)
- **Siège** : Annonay, Auvergne-Rhône-Alpes
- **Thèse d'investissement** : Transformation digitale des établissements hospitaliers
- **Utilisation du financement** : Développer la gamme de solutions technologiques innovantes et étendre la présence géographique
- **Autre fonds présent au capital** : Montpensier Arbevel



APEX DIGITAL

- **Activité** : Fabrication de prothèses dentaires
- **Secteur** : Santé
- **Type d'investissement** : Actions ordinaires et obligations convertibles en actions (OCA)
- **Siège** : Caen, Normandie
- **Thèse d'investissement** : Consolidation des laboratoires de prothèses dentaires
- **Utilisation du financement** : Soutenir la croissance organique et externe
- **Autre fonds présent au capital** : na

LES DERNIERS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS



SEMCO TECHNOLOGIES

- **Activité :** Conception et fabrication de composants pour la production de semi-conducteurs
- **Secteur :** Industrie
- **Type d'investissement :** Actions cotées
- **Siège :** Montpellier, Occitanie
- **Thèse d'investissement :** Technologie de pointe sur un marché en fort développement
- **Utilisation du financement :** Investir dans l'innovation et les outils de production
- **Autres fonds présents au capital :** Amiral Gestion, CDC Croissance, Vatel Capital, Amundi



GROUPE TRANSFERT

- **Activité :** Transport et logistique sous température dirigée
- **Secteur :** Transport
- **Type d'investissement :** Actions ordinaires et obligations convertibles en actions (OCA)
- **Siège :** Plan-d'Orgon, Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Thèse d'investissement :** Création d'un acteur de proximité multirégional
- **Utilisation du financement :** Financer le plan de croissance organique et les croissances externes
- **Autre fonds présent au capital :** CEIDF Capital Investissement

COMPOSITION DES FONDS

Société	FIP Entreprendre Ouest 2016	FIP Entreprendre Grand E. 2017	FIP Entreprendre Est 2018	FIP France Entreprendre 2019	FIP France Entreprendre 2020	FIP France Entreprendre 2021	FIP France Entreprendre 2022	FIP France Entreprendre 2023	FIP France Entreprendre 2024
ABCD NUTRITION									
ACT FOR SPORT									
ANTOLI									
BONNE GUEULE									
BLUE HORSE GROUP									
EDIFICE									
KICKMAKER									
LES CAUSANTES									
NOBLET									
PARNASSE EDUCATION									
PNY									
PROVECTIO									
LES RAFFINEURS									
WYZ GROUP									
EMPREINTE HUMAINE									
PM STUDIO									
LUQUET DURANTON									
APEX DIGITAL									
GROUPE TRANSFERT									
DIGITIM									
FRUITY CORP									
THE AGENT									
UPSIDE									
WELCOME AT WORK									
BROADPEAK									
INVIBES									
STIF									
SEMCO TECHNOLOGIES									
ODYSSEE TECHNOLOGIES									

PERFORMANCE DES FONDS

FIP Entreprendre Ouest 2016



FIP
ENTREPRENDRE
OUEST 2016

Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Ouest 2016 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2019 et a été mis en liquidation le 15 novembre 2024.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Ile de France, Centre, Pays de la Loire et Bretagne, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0013121084
Année de constitution	2016
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2026
Actif net au 30 septembre 2025	€1 934 978,08
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	10 423
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€128,51
Distribution cumulée au 30 septembre 2025	€1 100 ⁽¹⁾
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 22,90%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 123,4%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 49,8%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 292 euros en septembre 2022, une seconde distribution de 166 euros en décembre 2022, une troisième distribution de 202 euros en mars 2024, une quatrième distribution de 110 euros en octobre 2024 et une cinquième distribution de 330 euros dont 100 euros de plus-value soumis aux prélèvements sociaux de 17,20%.

FIP Entreprendre Grand Est 2017



FIP
ENTREPRENDRE
GRAND EST 2017

Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Grand Est 2017 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2020 et a été mis en pré-liquidation le 1er avril 2022.

Code ISIN	FR0013245099
Année de constitution	2017
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2027
Actif net au 30 septembre 2025	€5 788 818,19
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	19 224
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€300,35
Distribution cumulée au 30 septembre 2025	€ 516 ⁽¹⁾
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 18,4%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal ISF)	+ 48,4%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	- 0,4%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Alsace Lorraine Champagne, de Bourgogne Franche-Comté, des Hauts de France et d'Ile de France, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 200 euros en avril 2023, une seconde distribution de 100 euros en mars 2024, une troisième distribution de 70 euros en octobre 2024 et une quatrième distribution de 146 euros en février 2025

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP Entreprendre Grand Est 2017 :

Le FIP Entreprendre Grand Est 2017 a été créé pour une durée minimale de 7 ans soit jusqu'au 31 décembre 2024 et sa durée est prorogeable 3 ans maximum par périodes successives d'un an sur proposition de la société de gestion. Nous vous informons que, conformément à l'article 8 du règlement du fonds, la durée de vie réglementaire du fonds a été à nouveau prorogée jusqu'au **31 décembre 2027**, afin d'assurer la liquidation des investissements du Fonds.



FIP Entreprendre Est 2018



FIP
ENTREPRENDRE
EST 2018

Stratégie d'investissement

Le FIP Entreprendre Est 2018 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2021 et a été mis en pré-liquidation le 1er octobre 2023.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® des régions d'Alsace Lorraine Champagne, de Bourgogne Franche-Comté, des Hauts de France et d'Ile de France, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0013349586
Année de constitution	2018
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2028
Actif net au 30 septembre 2025	€5 612 240,05
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	7 981
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€ 701,39
Distribution cumulée au 30 septembre 2025	€ 220 ⁽¹⁾
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 7,9%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 12,4%

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 220 euros en février 2025.

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP Entreprendre Est 2018 :

Le FIP Entreprendre Est 2018 a été créé pour une durée minimale de 7 ans soit jusqu'au 31 décembre 2025 et sa durée est prorogable 3 ans maximum par périodes successives d'un an sur proposition de la société de gestion. Nous vous informons que, conformément à l'article 8 du règlement du fonds, la durée de vie réglementaire du fonds a été à nouveau prorogée jusqu'au **31 décembre 2027**, afin d'assurer la liquidation des investissements du Fonds.

FIP France Entreprendre 2019



FIP France
ENTREPRENDRE
2019

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2019 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2022 et a été mis en pré-liquidation le 1er octobre 2024.

Code ISIN	FR0013429370
Année de constitution	2019
Dépositaire	Caceis
Fin de vie	31 décembre 2029
Actif net au 30 septembre 2025	€4 343 065,05
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	6 669
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€ 649,57
Distribution cumulée au 30 septembre 2025	€ 200 ⁽¹⁾
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 15,0%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 3,6%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

(1) Le fonds a réalisé, par part A, une première distribution de 200 euros en février 2025.

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP France Entreprendre 2019 :

Le FIP France Entreprendre 2019 a été créé pour une durée minimale de 7 ans soit jusqu'au 31 décembre 2026 et sa durée est prorogable 3 ans maximum par périodes successives d'un an sur proposition de la société de gestion. Nous vous informons que, conformément à l'article 8 du règlement du fonds, la durée de vie réglementaire du fonds a été prorogée jusqu'au **31 décembre 2027**, afin d'assurer la liquidation des investissements du Fonds.

FIP France Entreprendre 2020



FIP France
ENTREPRENDRE
2020

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2020 a terminé sa période d'investissement le 31 décembre 2023 et a été mis en pré-liquidation le 1er octobre 2025.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR0013524352
Année de constitution	2020
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	30 juin 2031
Actif net au 30 septembre 2025	€6 797 770,75
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	8 386
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€ 808,48
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 19,2%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 4,3%

FIP France Entreprendre 2021



FIP France
ENTREPRENDRE
2021

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2021 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2024 et sera mis en pré-liquidation le 1er octobre 2026.

Code ISIN	FR0014003WY2
Année de constitution	2021
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2031
Actif net au 30 septembre 2025	€11 609 929,21
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	12 341
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€ 938,40
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	- 6,2%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 21,1%

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Communiqué à destination des porteurs de parts du FIP France Entreprendre 2021 :

Nous vous informons que le FIP France Entreprendre 2021 doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée **pré-liquidation qui débutera, le 1er octobre 2026**. Au cours de la période de pré-liquidation, le FIP France Entreprendre 2021 bénéficie de modalités particulières de fonctionnement et, notamment :

- Le fonds n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement de 70% défini à l'article L214-31 du code monétaire et financier ;
- **Les rachats ne seront plus possibles à compter du 1er octobre 2026 même en cas de force majeure** (licenciement, invalidité, décès conformément au règlement du fonds).



FIP France Entreprendre 2022



FIP France
ENTREPRENDRE
2022

Stratégie d'investissement

Le FIP France Entreprendre 2022 a terminé sa période d'investissement le 30 juin 2025. Au 30 septembre 2025, le fonds est investi à hauteur de 90,85% en titres éligibles.

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

Code ISIN	FR00140009AE7
Année de constitution	2022
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2032
Actif net au 30 septembre 2025	€27 283 264,41
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	17 754
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€1 427,36
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 42,7%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 84,2%

FIP France Entreprendre 2023



FIP France
ENTREPRENDRE
2023

Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2023 s'étend jusqu'au 30 juin 2026. Au 30 septembre 2025, le fonds est investi à hauteur de 61,69% en titres éligibles.

Code ISIN	FR001400G6M9
Année de constitution	2023
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2033
Actif net au 30 septembre 2025	€24 159 061,89
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	19 907
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€1 168,87
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 16,9%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 50,8%

Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent, les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais de fonctionnement du fonds pèsent sur la valeur de l'actif

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FIP France Entreprendre 2024



FIP France
ENTREPRENDRE
2024

Stratégie d'investissement

La période d'investissement du FIP France Entreprendre 2024 s'étend jusqu'au 30 juin 2027. Au 31 mars 2025, le fonds est investi à hauteur de 8,43% en titres éligibles.

Code ISIN	FR0014000U44
Année de constitution	2024
Dépositaire	Caceis
Durée de vie	31 décembre 2034
Actif net au 30 septembre 2025	€15 174 112,19
Nombre de parts A au 30 septembre 2025	14 864
Valeur nominale d'une part A	€1 000
Valeur liquidative de la part A au 30 septembre 2025	€1 018,36
Performance depuis la constitution (hors avantage fiscal)	+ 1,8%
Performance depuis la constitution (avec avantage fiscal IRPP)	+ 31,4%

Avertissement : Le fonds n'a pas terminé sa période d'investissement. Par conséquent, les performances à ce stade sont peu pertinentes. Dans ces conditions, les commissions de gestion et frais de fonctionnement du fonds pèsent sur la valeur de l'actif

Investir dans des jeunes PME provenant principalement de Réseau Entreprendre® de toutes les régions de France métropolitaine, cotées ou non cotées, sous forme d'augmentation de capital, d'achat de titres ou sous forme de prêts obligataires donnant accès au capital.

FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION

Tableau des VL et des frais

Somme de la valeur liquidative et des distributions d'une part, ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en euros ; Frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée), à la fin de chaque exercice

Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés	FIP Entreprendre Ouest 2016	FIP Entreprendre Grand Est 2017	FIP Entreprendre Est 2018	FIP France Entreprendre 2019	FIP France Entreprendre 2020	
Année de création	2016	2017	2018	2019	2020	
2017	VL + distribution	€ 957,05				
	Montant des frais	€ 33,09				
2018	VL + distribution	€ 937,77	€ 982,81			
	Montant des frais	€ 75,48	€ 13,91			
2019	VL + distribution	€ 1.011,30	€ 999,43	€ 971,55		
	Montant des frais	€ 114,99	€ 38,96	€ 24,91		
2020	VL + distribution	€ 1.045,23	€ 979,23	€ 907,73	€ 969,40	
	Montant des frais	€ 155,58	€ 68,08	€ 33,56	€ 26,75	
2021	VL + distribution	€ 1.150,00	€ 1.147,97	€ 1.007,95	€ 1.044,80	€ 1.032,08
	Montant des frais	€ 194,71	€ 97,64	€ 91,08	€ 65,27	€ 25,48
2022	VL + distribution	€ 1.206,69	€ 1.130,67	€ 1.128,09	€ 1.101,02	€ 996,31
	Montant des frais	€ 247,02	€ 133,80	€ 97,09	€ 95,30	€ 57,70
2023	VL + distribution	€ 1.150,00	€ 1.062,24	€ 1.207,66	€ 1.174,43	€ 1.024,23
	Montant des frais	€ 318,76	€ 184,05	€ 156,50	€ 127,04	€ 88,85
2024	VL + distribution	€ 1.233,70	€ 894,26	€ 989,93	€ 929,61	€ 909,19
	Montant des frais	€ 364,10	€ 214,41	€ 161,59	€ 160,55	€ 120,56
2025	VL + distribution (1)	€ 1.228,51	€ 816,35	€ 921,39	€ 849,57	€ 808,48
	Montant des frais (2)	€ 404,50	€ 243,21	€ 216,60	€ 193,25	€ 152,55

Fonds ou souscription à des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés	FIP France Entreprendre 2021	FIP France Entreprendre 2022	FIP France Entreprendre 2023	FIP France Entreprendre 2024	
Année de création	2021	2022	2023	2024	
2022	VL + distribution	€ 957,61			
	Montant des frais	€ 26,86			
2023	VL + distribution	€ 1.001,04	€ 997,15		
	Montant des frais	€ 57,53	€ 9,45		
2024	VL + distribution	€ 911,39	€ 1.131,11	€ 1.005,28	
	Montant des frais	€ 87,75	€ 39,48	€ 24,59	
2025	VL + distribution	€ 938,40	€ 1.427,36	€ 1.168,87	€ 1.018,36
	Montant des frais	€ 118,51	€ 78,44 (2)	€ 54,06	€ 25,55

(1) Valeurs liquidatives certifiées au 30 septembre 2025 / (2) Montant des frais au 31 mars 2025 - Prochain exercice comptable clos le 31 mars 2026.

Avertissement : Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts. Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;

- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1er et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;

- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.



L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE MÉDICALE

A. Qu'est-ce que l'innovation technologique ?

L'innovation technologique, issue de la convergence entre science, industrie et usages, désigne l'application de technologies avancées à des secteurs établis afin d'en transformer les pratiques. Dans le domaine médical, elle englobe notamment la numérisation des processus, la conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO), l'impression 3D, l'utilisation de matériaux biocompatibles innovants ou encore l'intégration de l'intelligence artificielle dans le diagnostic.

Cette transformation permet aux professionnels de santé d'améliorer la précision, les délais et la qualité des soins. Pour les patients, elle offre plus de confort, de personnalisation et de transparence. Elle contribue par ailleurs à la rationalisation des coûts, au déploiement de soins plus prédictifs et à la création de nouvelles compétences au sein des établissements et des filières médicales. Dans un contexte de vieillissement de la population, de pression sur les budgets publics et de tension sur les ressources humaines, **l'innovation technologique est devenue un levier clé de performance et de modernisation.**

B. Le marché de l'innovation technologique dans le secteur médical

1. Un marché en croissance

Le marché des technologies médicales est en forte expansion, porté par la transformation numérique des pratiques médicales, la démocratisation des outils connectés, l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et l'accélération des cycles d'innovation. Les entreprises de technologies médicales, dites Medtech, sont par exemple à l'origine des implants intelligents, des

robots chirurgiens ou encore des organes artificiels. En améliorant les diagnostics, la précision du traitement et l'efficacité opérationnelle, l'introduction de l'IA, de la robotique et de l'IoT changent la donne dans les soins de santé. **Ces innovations fournissent des interventions médicales plus rapides et plus précises, de meilleurs résultats pour les patients, et à moindre coût pour les soins de santé.**

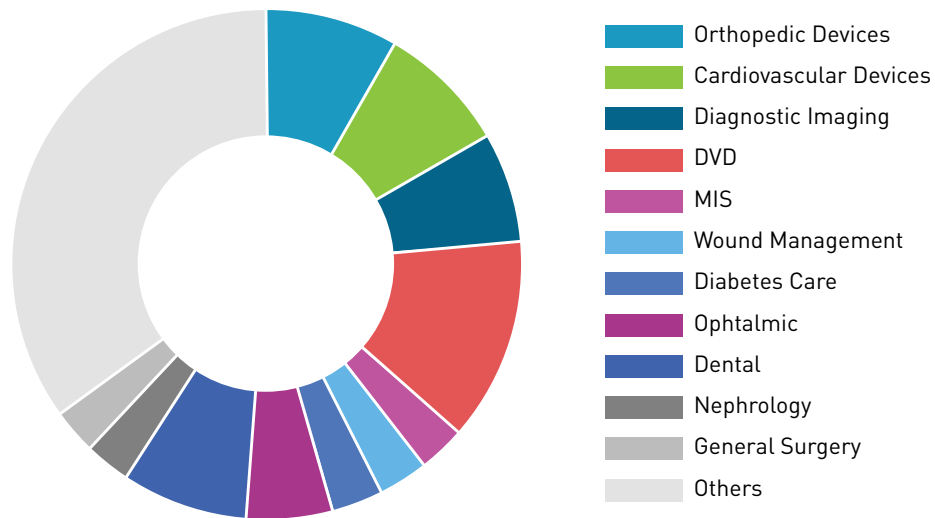
Selon une étude de Business Research Insights, le marché mondial des technologies médicales est estimé à 548,4 milliards USD en 2025 et devrait croître jusqu'à 807,9 milliards USD d'ici 2035.

Cette dynamique repose sur plusieurs tendances de fond : vieillissement de la population, prévalence accrue des maladies chroniques, demande de soins personnalisés, numérisation des hôpitaux et développement de la médecine prédictive.

L'Amérique du Nord domine le marché mondial avec 39%, l'Europe suit avec 27%, tandis que l'Asie-Pacifique se développe rapidement avec une contribution de 23%.

En Europe, le marché se renforce sous l'effet des politiques publiques (Horizon Europe, EU4Health, Tech4Cure ...) et de la structuration progressive d'un écosystème mêlant startups, industriels, universités et établissements de soins. Cette dynamique favorise l'émergence de solutions technologiques intégrant des parcours de soins plus fluides, des données mieux exploitées et une meilleure efficacité médico-économique. Cependant, cette dynamique est tempérée par des défis structurels majeurs : un cadre réglementaire de plus en plus exigeant, une pression accrue sur les prix et des difficultés de financement qui freinent particulièrement l'entrée de nouveaux acteurs et le développement d'innovations.

France Medical Devices Market Share, By Type, 2024



www.fortunebusinessinsights.com

En France, le secteur peut s'appuyer sur plusieurs leviers pour stimuler sa croissance : le soutien des dispositifs de remboursement anticipé comme le dispositif de prise en charge anticipée numérique (PECAN), le Plan Innovation Santé 2030 et le plan France 2030, une dynamique favorable aux startups et des initiatives publiques-privées renforçant l'innovation et la santé numérique.

2. Un marché porté par différents acteurs

Le développement de l'innovation technologique médicale repose sur une grande diversité d'acteurs, complémentaires dans leurs rôles. D'une part, les cabinets de conseil, incubateurs ou pôles hospitalo-universitaires accompagnent les établissements de santé dans la définition de leur stratégie numérique, la structuration de leurs parcours de soins, ou encore l'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques existantes. D'autre part, les fournisseurs de solutions technologiques industriels, startups, éditeurs de logiciels ou fabricants de dispositifs conçoivent et déploient les outils du quotidien : systèmes d'imagerie, logiciels d'IA, capteurs connectés, solutions de fabrication ou robots d'assistance.

Ces acteurs interviennent selon des modèles variés : prestations à l'acte, abonnements logiciels (SaaS), partenariats public-privé ou plateformes intégrées incluant diagnostic, suivi, fabrication et analyse des données. Certains développent également des outils destinés à simplifier l'usage des technologies

sur le terrain (interfaces intuitives, intégration dans les logiciels métiers, automatisation des tâches administratives). Cette richesse permet aux professionnels de choisir des solutions adaptées à leur environnement, à leur spécialité médicale et à leur niveau de maturité numérique.

3. Les dernières opérations de levées de fonds dans le domaine

En 2025, certains domaines ont bénéficié d'une attention particulière de la part des investisseurs. C'est le cas des technologies en lien avec la santé des femmes, la santé cardiovasculaire et l'urologie. Les investisseurs démontrent un intérêt croissant notamment dans les domaines de l'IA, de l'automatisation des diagnostics, de la robotique médicale et de la santé connectée. Les importantes levées de fonds dans ce domaine témoignent de la maturité grandissante des innovations proposées et de leur positionnement stratégique, tant en Europe qu'à l'international.

La société californienne **Hims & Hers**, spécialisée dans la télémédecine, les soins hormonaux et la santé mentale, a levé **1 milliard de dollars** en mai 2025 pour financer son expansion internationale et développer ses capacités en intelligence artificielle et en diagnostics personnalisés.

Innovaccr, basée à San Francisco (USA), a levé **275 millions de dollars** en janvier 2025. Cette levée doit

permettre à l'entreprise de renforcer ses capacités en IA et de développer une plateforme unifiée pour les données de santé.

La société française **Lattice Médical**, spécialisée dans l'ingénierie tissulaire, a levé **43 millions d'euros** en octobre 2025. Grâce à l'intégration de technologies d'impression 3D et de biomatériaux résorbables, la société va pouvoir accélérer le développement clinique de son dispositif médical dans la reconstruction des tissus mous et notamment la reconstruction mammaire post-cancer.

En juin 2025, la startup franco-américaine **Nabla**, qui a créé un outil d'assistance IA pour les professionnels de santé, a levé 70 millions de dollars principalement auprès de HV Capital, Highland Europe et Cathay Innovation. Cette levée va lui permettre d'accélérer son expansion internationale, d'étoffer ses équipes et d'apporter à son produit de nouvelles capacités de personnalisation et d'automatisation.

C. Les enjeux de demain

1. Former les professionnels à l'adoption des technologies

Le rythme d'innovation s'accélère dans le domaine médical, mais l'appropriation des outils numériques reste inégale selon les profils et les territoires. Qu'il s'agisse de logiciels de gestion, de plateformes de téléconsultation ou de systèmes d'imagerie augmentée, ces innovations nécessitent un accompagnement adapté. La formation continue, l'intégration fluide dans les pratiques existantes et la simplicité d'usage sont des conditions essentielles pour favoriser leur adoption à grande échelle.

2. Intégrer l'intelligence artificielle de manière éthique et responsable

L'intelligence artificielle ouvre des perspectives majeures dans la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients. Elle permet d'analyser des images médicales, de détecter des signaux faibles, d'optimiser les plans de traitement ou de personnaliser les recommandations. Toutefois, son intégration dans le système de santé doit s'accompagner d'une vigilance renforcée : transparence des algorithmes, maîtrise des résultats biaisés, interprétation des résultats et clarification des responsabilités.

3. Réduire les inégalités d'accès à l'innovation

Si les grandes structures hospitalières bénéficient généralement des dernières avancées, nombre de cabinets libéraux, de centres de soins en zone rurale ou d'acteurs du médico-social peinent à accéder aux

innovations, faute de moyens ou d'accompagnement. Cette fracture technologique menace la cohésion du système de santé. Favoriser l'accessibilité passe par des solutions plus abordables, des interfaces intuitives, un support de proximité et des dispositifs publics incitatifs. L'enjeu est de garantir que les progrès technologiques ne creusent pas les inégalités mais contribuent, au contraire, à les réduire.

4. Répondre aux exigences réglementaires dans un contexte international

Les réglementations médicales, autrefois stables, subissent une mutation constante et les technologies sont confrontées à des normes « mouvantes » et plus strictes. En effet, l'essor des technologies disruptives en santé telles que l'IA, les dispositifs connectés ou encore les traitements personnalisés, imposent aux législateurs d'adapter en permanence les cadres de conformité. Les sociétés MedTech européennes sont confrontées aux défis réglementaires actuels, qu'il s'agisse de la mise en conformité avec la réglementation sur les dispositifs médicaux, des enjeux liés la sécurité des données et à la cybersécurité, des défis transfrontaliers ou de l'anticipation des implications de l'AI Act sur leurs activités. L'enjeu est d'allier protection des patients et agilité réglementaire.

D. L'activité de Generis Capital Partners

Dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement des entreprises innovantes dans les secteurs de la santé et des technologies, Generis Capital Partners a investi en 2025 dans les sociétés APEX Digital et Luquet & Duranton.

APEX Digital est une société normande qui propose une gamme complète de prothèses dentaires. En combinant savoir-faire industriel, innovation technologique et proximité client, APEX Digital répond aux besoins croissants de performance, de qualité et de traçabilité dans la filière bucco-dentaire.

Basée en Auvergne-Rhône-Alpes, **Luquet & Duranton** est une société positionnée sur des solutions de traçabilité et d'identitovigilance pour les établissements de santé. Grâce à de nouveaux partenariats stratégiques, Luquet & Duranton entend élargir sa gamme de solutions avec une attention particulière portée à la croissance de la branche numérique.

Ces financements reflètent la volonté de Generis Capital Partners de soutenir des entreprises qui contribuent à la modernisation de la santé par la technologie et l'ancrage local.



Generis Capital Partners

GENERIS CAPITAL PARTNERS

18 rue de la Pépinière 75008 Paris
T : +33 (0) 1 49 26 03 10 F : +33 (0) 1 49 26 03 31
contact@generiscapital.com
www.generiscapital.com
N° d'agrément AMF : GP 08000042
RCS : 505 376 426

Avertissement : Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document sont basées sur notre appréciation à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Ces informations ne peuvent être garanties et n'ont pas été certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos commissaires aux comptes. Elles ne sauraient constituer un engagement de Generis Capital Partners SAS. En conséquence, Generis Capital Partners SAS ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable de Generis Capital Partners SAS.